

COMMUNIQUE DE PRESSE

Gare intermodale de Saujon : Concertation sur les scénarios d'aménagement

Dans le cadre de leurs actions respectives pour l'aménagement du territoire et le développement de la mobilité, l'agglomération Royan Atlantique et la ville de Saujon souhaitent renforcer le rôle du pôle d'échanges de la gare de Saujon et le doter d'un aménagement de qualité, sécurisé et répondant aux besoins des usagers actuels et futurs.

Une première phase de concertation a été organisée en novembre 2016, au cours de laquelle une centaine de personnes ont pu prendre connaissance des études menées, s'exprimer sur leur perception de la gare d'aujourd'hui et leurs souhaits pour le projet de demain.

Après un an d'études complémentaires et le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre (architecte et bureau d'étude), le projet entre dans une nouvelle phase, celle de l'élaboration des différents scénarios d'aménagement auxquels les habitants et les usagers seront à nouveau associés.

Les aménagements envisageables pour le futur pôle d'échanges de la gare de Saujon seront présentés à l'occasion d'une réunion publique :

Mardi 05 décembre à 19 heures
À l'hôtel restaurant de la gare
À Saujon.

Les principaux résultats des études préalables et de la première phase de concertation seront rappelés en préambule. Les différents scénarios d'aménagement étudiés seront ensuite présentés avec une explication détaillée des équipements, du fonctionnement ou encore du traitement paysager.

La réunion se poursuivra avec **une session de travail en groupe sur chacun des scénarios**, une synthèse des échanges et des pistes de réflexion pour la poursuite du projet.

Les personnes intéressées par ce projet mais qui ne pourraient pas participer à cette réunion de concertation sont invitées à faire part de leurs observations sur l'aménagement actuel et de leurs souhaits pour le future projet par courriel à l'adresse suivante : garedesaujon@agglo-royan.fr ou par courrier au Service transport de la CARA, 107 avenue de Rochefort, 17200 Royan.